COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La situation des aînés plus précaire que jamais en ce 1er juillet

MONTRÉAL, le 30 juin 2025 — À *la veille du jour de grand déménagement des Québécoises et Québécois, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) s'inquiète de la précarité plus grande que jamais des aînés en contexte de crise et pénurie de logements.*

« On doit urgemment trouver des solutions à la crise du logement. Les prix des loyers sont exorbitants et ce sont les aînés les plus vulnérables qui sont les plus touchés par les pratiques de rénoviction et de hausse de loyer », déclare le président de l'AQDR, Pierre Lynch.

D'ailleurs, la situation a tellement pris d'ampleur que l'itinérance chez les aînés est en croissance, selon les organismes sur le terrain. Selon des statistiques du ministère de la Santé et des Services sociaux, en 2022, les 50–64 ans représentaient 20 % de la population totale du Québec, mais 29 % des personnes en situation d'itinérance. Ce groupe d'âge est donc surreprésenté.

Une pauvreté persistante qui aggrave la situation

Selon les données de l'Observatoire québécois des inégalités, la moitié des personnes aînées au Québec disposaient d'un revenu annuel inférieur à 30 900 $ en 2022, soit tout juste le seuil de pauvreté établi par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Pire encore, 27,6 % des aînés n'avaient aucun revenu provenant d'un régime de retraite privé ni de placements.

Ces constats sur le faible revenu d'une tranche importante d'aînés a un impact sur leur capacité à se loger : 53 % des ménages aînés à faible revenu consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur logement, les exposant à des arbitrages difficiles entre se loger, se nourrir ou se soigner.

« Le gouvernement doit reconnaître que la pauvreté et l'isolement vécus par des centaines de milliers d'aînés ne peuvent être réglés par des mesures ponctuelles. La crise du logement a des impacts disproportionnés sur eux et nous avons besoin que cet état de fait soit nommé, reconnu et que des mesures ambitieuses et pérennes soient mises en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des aînés en matière de logement », martèle M. Lynch.

À propos de l'AQDR
L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration

de leur qualité de vie. L'AQDR représente plus de 30 000 membres regroupés en 41 sections locales, partout au Québec.

-30-